
Y a-t-il une nécessité d'interventions sur les friches etterils ? Cas de la commune de Charleroi

Auteur : Adam, Amaury

Promoteur(s) : Menzel, Christoph Gotthard; Mahy, Grégory

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/20109>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Annexe

Annexe 1 : Tableau analytique complet

N°	nom	activité	Surface totale	Année de fin d'exploitation	pollution	Type substrat	%Paysages ouverts	Observations spécifiques
1	Terril résiduel, Sar de fait « Surface commerciale de taille moyenne » et Sar de droit « Décharge ISP et entreprises Decock »	Charbonnage	32,197 Ha	1976 pour le Terril 2001 pour les alentours	Démarches de gestion des sols réalisées ou sont à prévoir	Terre Gravat béton	2009 :13,7ha Soit 42,47% 2022 :8,9ha Soit 27,6% 56% perdus	
2	Terril Heigne, SAR de droit « Siège St-Louis-Terril » et « St Louis	Charbonnage	33,3 Ha	1976	Pour le terril de Heigne : aucune obligation, ne présente aucun risque pour la santé humaine ou l'environnement et IGD 2. Pour la SAR « St Louis » : Démarches de gestion des sols réalisées ou sont à prévoir	Terre Gravats	2009 :0,34ha Soit 1,02% 2022 :0,23 Soit 0,69% 33% perdu	
3	SAR de fait « Rivage et de droit « Charbonnage du Rivage », terril « Siège Saint Quentin »	Charbonnage avec raccordement ferroviaire et entreprise de matériaux de construction. Depuis la rive Ouest est utilisé comme centre de tri et de revalorisation de déchets inertes et la rive Est du canal est occupée par une entreprise de revalorisation de palettes en bois	14,7Ha	1971 et depuis en activité	Démarches de gestion des sols réalisées ou sont à prévoir	Terre Béton	2009 :1,8ha Soit 12,2% 2022:1,2ha Soit 9,8% 33,3%perdus	
4	Terril du Martinet	Charbonnage	49 Ha	1997 et 2010	Démarches de	Terre	2009 : 5ha	

	et SAR « triage-lavoir du Martinet » et « Cour du Martinet et n°4 »	et triage de déchets		pour la cour du Martinet. En cours de réinvestissement	gestion des sols réalisées ou à prévoir	Béton gravats	Soit 10,5% 2022: 3,8ha Soit 7,7% 24% de perdu	
5	Terril T.L.C. Machine du Bois	Charbonnage	55Ha	1968 mais modifié en 1987 et 2001	IGD 1 et contenant des zones dont des démarches de gestion des sols sont réalisées ou à Prévoir et des zones sans obligations ou dangers.		2009 : 15ha Soit 27,27% 2022: 8,5ha Soit 15,45 44% perdu	
6	Terril et SAR de fait « Naye-à-Bois »	Charbonnage	16,5 Ha	1987 et réexploité en 2001	IGD 3 et Parcelle concernée par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation		2009 :9,7 Soit 58,78% 2022: 6,7 Soit 40,6% 31% perdus	
7	Terril et SAR de droit « Belle-Vue » et terril non-nommé	Charbonnage	9,9Ha	En SAR depuis 1975 et réexploité en 87	IGD 1 et parcelle concernée par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.		2009 :0,48 Soit 4,84% 2022:0,09 Soit 0,9% 82% perdus	
8	Terril « Bois de la Coupe » SAR de droit « Verlipack »- de fait « Verlipack Jumet » et SAR de droit « Bois de la coupe »	Verrerie avec raccordement ferroviaire et Charbonnage	14,8Ha	Fin d'exploitation en 1999 et classé SAR en 2003	IGD 4 et parcelle concernée par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.		2009 :6,1ha Soit 41,21% 2022: 2,3ha Soit 15,5% 63% perdus	
9	SAR de droit « Chaumonceau », de fait « siège Chaumonceau » - SAR de droit « n° 38c » - SAR de fait « Terril de la Marine » et Terril de la Marine	Charbonnage et charbonnage avec terril	8,7Ha	Les SAR de fait jusque 1959. Charbonnage jusque 1959 puis réexploitation en 1987. Classé SAR depuis 1973.	Parcelle concernée par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation et terril en IGD 1.		2009 :1,9ha Soit 21,8% 2022: 0,4 ha Soit 4,5% 70% perdus	
10	Terril et SAR Bayemont-St Charles	Charbonnage	27Ha	Charbonnage jusque 1947 puis exploité en	concernée par des informations de nature	Gravat	2009 :20,7ha Soit 76% 2022: 13,6ha	

				1987 et 2001. Classé en SAR en 1974	purement indicative ne menant à aucune obligation mais une partie est en IGD3 et une autre en IGD 1.		Soit 50,3% 35% perdus	
11	Terril et SAR St Théodore Ouest	Charbonnage	5,5 Ha	Charbonnage jusque 1939 puis exploité en 1986 et 2001. Classé en SAR en 1974	IGD 1 concernée par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation	gravats	2009 :3,52ha Soit 64% 2022: 1,4ha Soit 25,45% 61% perdus	
12	Terril St Théodore Est et SAR « St- Théodore »	Charbonnage	10,2ha	Charbonnage jusque 1971 puis exploité en 1987. Classé en SAR en 1993	IGD 3 et concernée par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation	gravats	2009 : 4,1ha Soit 40,2% 2022: 1,7ha Soit 16,6% 50% perdus	Terril donnant la plus belle vue sur le HF4.
13	SAR « Carsid - Plaine de l'usine d'agglomération »	Four à coke	9,4ha	2008	La majorité de la parcelle a des démarches de gestion des sols réalisées ou à Prévoir.	Béton Gravats	2009: 0ha Soit 0% 2022:8,61ha Soit 91,6% Surface totale nouvelle	Large plaine marquante depuis les terrils voisins.
14	Terril de la Blanchisserie et SAR de fait « Station-service IDEM »	Charbonnage et station- service	4,5ha	Charbonnage jusque 1961 et exploité en 1987	La majorité de la parcelle est concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation mais pour la partie SAR des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir.	Béton Gravats	2009 :2,7ha Soit 60% 2022:2,3ha Soit 51,1% 15% perdus	
15	Terril des piges et SAR de droit « Piges »	Charbonnage	19ha	Charbonnage jusque 1961 et exploité en 1987. Classé SAR en 1973.	IGD 4 et aucune obligation, ne présente aucun risque pour la santé humaine ou l'environnement.	Gravats Terre	2009 : 1,6ha Soit 8,4% 2022: 1ha Soit 5,2% 38% perdus	Terril le plus proche et accessible du centre-ville, en donnant
16	Terril et SAR de droit « Sacré français » et terril	Charbonnage	26ha	Charbonnage jusque 1959 et exploité en	IGD 4 et aucune obligation, ne présente aucun	Gravats	2009 : 9,6ha Soit 36,9% 2022: 4,4ha	

	« Noire Mécanique »			1987. Classé SAR en 1974.	risque pour la santé humaine ou l'environnement.		Soit 16,9% 55 perdus%	
17	SAR de droit « Mambourg siège n° 2 » et « n°2 Mambourg (Triage-Lavoir) »	Charbonnage	2 ha	La Première SAR en 1994 et la seconde en 2005.	La première SAR est concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation mais pour la seconde des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir.	Terre	2009 :1,7ha Soit 85% 2022: 1,2ha Soit 60% 30% perdus	
18	Terril et SAR de droit « Hamendes nouveau »	Charbonnage	7,5ha	Charbonnage jusque 1960 et exploité en 1987. Classé SAR en 1977.	IGD 1 et aucune obligation, ne présente aucun risque pour la santé humaine ou l'environnement.	Gravats	2009 :2,9ha Soit 38,6% 2022: 2,8ha Soit 37,3% 0,04% perdu	
19	Terrils St Xavier 1,2,3 et Mastelles et SAR de fait « Verrerie des Hamendes », SAR de fait « St Xavier n°1 » et SAR de fait « Charbonnage Noël Sart Culpert »	Laminoirs, Entreprise de travaux publics, Charbonnage avec fabrique d'agglomérés et raccordement ferroviaire	26,4ha	Charbonnage jusque 1959 et exploité en 1987 puis 2011. Sites en SAR exploit dans la seconde moitié du 20 ^e siècle.	Information de nature purement indicative ne menant à aucune obligation et SAR des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir. Pour la SAR « St Xavier n°1 » démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir. Les terrils sont en IGD 1.	Gravats	2009 :7ha Soit 26,5% 2022: 3,2 ha Soit 12,12% 55% perdus	
20	Terril de la vallée, SAR « terril de l'épine »	Charbonnage	21,4 ha	Charbonnage jusque 1952 et exploité en 1986 et 2001. Classé SAR en 1972.	IGD1 et La majorité de la parcelle est concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Gravats	2009 : 2,3ha Soit 10,7% 2022: 0,5 ha Soit 2,3% 78,2% perdus	
21	Terril de l'Épine	Charbonnage	27,8 ha	Charbonnage	IGD1 et La	Gravats	2009 :11,7ha	

				jusque 1958 et exploité en 1986. Classé SAR en 1974.	majorité de la parcelle est concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Béton	Soit 42% 2022: 6,2ha Soit 22,3% 47% perdus	
22	Terril « les viviers » et SAR de droit « Siège des viviers »	Charbonnage et actuel hôpital	23,7 ha	Classé SAR en 76, hôpital en construction depuis 2019.	IGD 4 et des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir.	Béton Terre	2009 :10ha Soit 36% 2022: 3,6ha Soit 12,9% 64% perdus	Terril complètement urbanisé ou artificialisé
23	Terril « La Duchère »	Exploitation de terril en vue de la récupération de schiste rouge	9,3 ha	Charbonnage jusque 1940 et exploité en 1987.	IGD3 et La majorité de la parcelle est concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Gravats	2009 :1,2ha Soit 12,9% 2022: 0,6ha Soit 6,4% 50% perdus	
24	SAR de fait et de droit « Cockerill-Sambre »	Usine sidérurgique	53,7 ha	Classé SAR en 1989 et progressivement Urbanisé jusque 2012.	Mélange de parcelles concernées par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation et des parcelles dont des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir.	Terre Béton	2009 : 3,7ha Soit 6,8% 2022: 1,9ha Soit 3,5% 40% perdus	
25	SAR de fait et de droit « Cockerill-Sambre 2 »	Usine sidérurgique	31,7 ha	Classé SAR en 1989 puis réurbanisé en 2022.	Démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir.	Terre	2009 :8,3ha Soit 26,1 % 2022:0,5ha Soit 1,5% 94% perdus	
26	SAR de droit « Siège n° 25 Pêchon »	Charbonnage	7,3ha	Classé SAR en 1980.	Informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Terre	2009 : 1,6ha Soit 21,9% 2022: 1,3ha Soit 17,8ha 19% perdus	La friche accueille un petit par cet des chevalements.
27	Terril « Siège 25 Hauchies »	Charbonnage	9,5 ha	Charbonnage jusque 1975 et exploité en 1987.	IGD4 et i informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation	Gravats	2009 : 2,9 ha Soit 30,5ha 2022: 1,3 ha Soit 13,6ha 55,2% perdus	
28	Terrils St Charles	Charbonnage	23,2ha	Terrils formé	IGD 1 et	Gravats	2009 :0,74ha	Terril avec

	et SAR de droit « Siège St-Charles (Bois du Cazier) »			juque 1910,1920 et 1960. Classement en SAR en 1988.	Mélange de parcelles concernées par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation et des parcelles dont des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir.		Soit 3,1h% 2022: 0,3 ha Soit 1,3% 60% perdu	panorama aménagé du site historique du Bois du Cazier.
29	Terril « Siège 23 Cerisier »	Charbonnage	5ha	Charbonnage jusque 1956.	IGD1 et informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Gravats	2009 : 0,4 ha Soit 8% 2022:0,2 ha Soit 4% 50% perdus	
30	Terril des Hiercheuse et SAR TLC Marcinelle	Charbonnage avec raccordement ferroviaire	25 ha	Charbonnage jusque 1967. Bâtiment détruit entre 1971 et 1994 puis défrichement en 2006	Démarches de gestion des sols réalisées ou à Prévoir pour la SAR et aucune obligation pour le terril: présente un pertuis à surveiller et au moins une cible potentielle à proximité directe	Béton Gravats Terre	2009 : 8,2ha Soit 32,8% 2022: 3 ha Soit 12% 64% perdus	Terril à valeur écologique et social forte, accueille le festival panorama
31	SAR de droit et de fait « Aciérie Allard »	Aciérie	26ha	Classé en SAR 1996. Exploitation Depuis 2009.	Démarches de gestion des sols réalisées ou à Prévoir.	Terre	2009 : 1ha Soit 3,8% 2022: 0ha Soit 0% 100% perdus	
32	Terril « Sambre » et « Conception », SAR de droit « La sambre » et « Conception »	Charbonnage	6,3ha	Charbonnage jusque 1902, réexploité en 87 et partiellement En 2001.Classé en SAR en 1973.	IGD1 et concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Terre Gravats	2009 : 2,3ha Soit 36,5ha 2022: 1ha Soit 15,8% 57%perdus	
33	Terril et SAR de droit « St Joseph »	Charbonnage	3,7ha	Charbonnage jusque 1902, réexploité en 85.urbanisé entre 1971 et 1994. Classé en SAR en 1973.	IGD1 et concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Terre Béton	2009 : 0,8ha Soit 21,6% 2022: 0,6ha Soit 16,2% 25%perdus	
34	SAR de droit	Fonderie et	4,3ha	Utilisation	Démarches de	Terre	2009 : 0,6ha	

	« Fonderie Léonard-Giot »	actuelle prairie		agricole depuis 2012 et 2015 jusqu'à adj. Classement en SAR en 1996.	gestion des sols réalisées ou à Prévoir		Soit 13,9% 2022: 0 ha Soit 0% 100%perdus	
35	Terril du Hameau	charbonnage	9,2ha	Charbonnage jusque 1973, réexploité en 1987.	IGD3 et concerné par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation.	Gravats	2009 :0,9ha Soit 9,7% 2022: 0,5ha Soit 5,4% 45% perdus	
36	SAR de fait « Carsid-Cokerie »	Activités métallurgiques	18,8ha	2008	IGD1 et démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir.	Béton	2009 :1,6 Soit 8,6% 2022: 9,3ha Soit 49,4% 480% gagnés	Actuellement en travaux, les bâtiments sont en destructions.

Annexe 2 :

